

# Sandrine Ricci, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy : *La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité*

Huguette Dagenais

DANS **NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES** 2014/1 Vol. 33 , PAGES 125 À 130  
ÉDITIONS **ÉDITIONS ANTIPODES**

ISSN 0248-4951

ISBN 9782889010929

DOI 10.3917/nqf.331.0125

Date de mise en ligne : 20/10/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2014-1-page-125?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Antipodes.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Sandrine Ricci, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy : *La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité*<sup>1</sup>

Par Huguette Dagenais<sup>2</sup>

Le 13 juin 2013, s'ouvraient à Ottawa les audiences de la Cour suprême du Canada, en réponse à l'appel du Gouvernement fédéral visant à faire annuler la décision de la Cour supérieure de l'Ontario dans la cause *Bedford c. Canada*, décision de septembre 2010 qui invalidait les articles du Code criminel concernant la tenue de maisons de débauche, la sollicitation et le fait de vivre de la prostitution d'autrui. Considérée comme une grande victoire par les trois femmes prostituées à l'origine de la cause, dont la « dominante » Terri-Jean Bedford, elle-même reconnue coupable en 1998 de tenir une maison close, et les groupes qui militent pour la décriminalisation complète de la prostitution, cette décision a fortement mobilisé, dans tout le Canada, les groupes de femmes qui militent au contraire pour l'abolition de la prostitution et l'égalité des sexes. En plus de couvrir les audiences, les médias canadiens et québécois ont ouvert leurs pages « idées » aux divers points de vue sur la prostitution et ses enjeux pour les femmes et la société. Ainsi, le 15 juin 2013, *Le Devoir* publiait un texte de Viviane Namaste, professeure à l'Institut Simone-de-Beauvoir de l'Université Concordia, intitulé « Simone de Beauvoir souhaiterait une décriminalisation de la prostitution ». Les répliques n'ont pas tardé. « Fabulations autour de Simone de Beauvoir et de la prostitution », déclarait Emma Lévesque,

---

1. Sandrine Ricci, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy (2012). *La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité*. Université du Québec à Montréal : Cahiers de recherche de l'Institut de recherches et d'études féministes, N° 4, 218 pages.

2. Huguette Dagenais est professeure émérite, elle a enseigné au Département d'anthropologie de l'Université Laval de 1976 à 2006. Elle a cofondé et dirigé le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF) (1983-1986), la revue internationale *Recherches féministes* (1988-1997) et l'Université féministe d'été (2003-2013), en plus de la direction du DESS en études féministes (2001-2010).

chercheuse, le 19 juin. «Simone n'aurait pas été dupe. Devant l'oppression patriarcale que représente la prostitution, il y a fort à parier que de Beauvoir aurait choisi le camp abolitionniste», ripostait également Éliane Legault-Roy, membre de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES). «Canada. Simone de Beauvoir au cœur du procès Bedford», constatait la revue du Mouvement du Nid-France<sup>3</sup>. Au même moment<sup>4</sup>, les femmes autochtones étaient invitées à «contribuer à l'écriture» d'une brochure ayant pour titre *L'abolitionnisme révolutionnaire: Pour la libération du corps et de la sexualité des femmes au-delà des limites imposées par le capitalisme et la civilisation*<sup>5</sup>.

L'ouvrage de Sandrine Ricci, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy arrive à point nommé pour éclairer les aspects les plus sombres et les plus occultés dans la cause en question. Il comprend dix chapitres suivis de nombreuses recommandations, de deux annexes et d'une bibliographie de plus de 250 entrées. En introduction, les auteures définissent de manière détaillée la traite à des fins d'exploitation sexuelle commerciale, expression qu'elles ont préférée à «trafic sexuel» afin de «signifier clairement que [leur] objet d'étude concerne le déplacement local et international de femmes pour la prostitution» (p. 3); elles la résument ensuite à l'aide d'un schéma en trois volets: l'acte, les moyens, le but (p. 2). Réalisée en partenariat avec le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, la CLES et la Marche mondiale des femmes (volet international), leur recherche visait à mieux connaître et comprendre la réalité de la traite prostitutionnelle au Québec; «outiller» les groupes de femmes et les intervenant·e·s concerné·e·s et favoriser leur concertation; contribuer à contrer la traite prostitutionnelle «en interpellant les lois, les institutions et la société civile» (p. 6).

Liant l'égalité entre les sexes à la «construction d'un monde libéré des pratiques de sexe tarifé» (p. 11) produites par «l'imbrication des systèmes d'oppression» que sont le «nouvel ordre patriarcal», le capitalisme néolibéral et le racisme, les auteures affirment d'emblée leur «solidarité avec les femmes et les filles prostituées» et leur affinité avec le courant abolitionniste. Elles soulignent l'importance de reconnaître aux femmes exploitées sexuellement le statut de victimes, celui-ci étant un élément essentiel de la «reconstruction de soi» et le «point de départ» de la compréhension et de l'action. Les concepts de «conscience dominée» et de «sexage», élaborés respectivement par Nicole-Claude Mathieu et Colette Guillaumin, ainsi que les réflexions de Geneviève Fraisse et de Michela Marzano ont constitué

3. Voir [[www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo/380869/simone-de-beauvoir-souhaiterait-une-decriminalisation-de-la-prostitution](http://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo/380869/simone-de-beauvoir-souhaiterait-une-decriminalisation-de-la-prostitution)]; [[www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo/381216/simone-n-aurait-pas-ete-dupe](http://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo/381216/simone-n-aurait-pas-ete-dupe)]; [[www.prostitutionetsociete.fr/actualites/actualites-monde/canada-simone-de-beauvoir-au-coeur](http://www.prostitutionetsociete.fr/actualites/actualites-monde/canada-simone-de-beauvoir-au-coeur)], consultés le 31 juillet 2013.

4. Pour de nombreux autres articles en français sur le sujet, voir l'imposant dossier de *Sisyphé*: [<http://sisyphe.org/spip.php?rubrique12>].

5. Source: [[www.sprucerun.net/content/wp-content/themes/sprucerun/images/content/rotator/violence.jpg](http://www.sprucerun.net/content/wp-content/themes/sprucerun/images/content/rotator/violence.jpg)], consulté le 12 août 2013.

leurs « repères théoriques » pour aborder « la difficile question du consentement » et les « logiques politiques » réglementariste et abolitionniste qui s'affrontent autour de cette notion et de celle de « libre choix » en ce qui a trait à la prostitution. Leur recherche s'appuie non seulement sur une solide analyse documentaire mais aussi sur des données qualitatives provenant d'entrevues avec des spécialistes des milieux juridique, policier et communautaire, ainsi que des récits de vie de jeunes femmes québécoises et étrangères qui ont été victimes de la traite locale et d'entretiens avec deux hommes ayant occupé différentes fonctions dans l'industrie du sexe.

Leur posture théorique et méthodologique bien campée, Sandrine Ricci, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy exposent les principaux facteurs déterminants de la traite prostitutionnelle, en soulignant particulièrement les rapports entre la pauvreté des femmes, la féminisation des flux migratoires internationaux et le fait que les principales cibles de la traite au Canada et au Québec sont les femmes migrantes racialisées et les femmes autochtones. Sans oublier le contrôle du crime organisé ni le rôle des médias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), « complices de l'industrie du sexe » dans une forme de synergie avec la demande masculine « intarissable » pour du sexe tarifé. Consacré au contexte juridico-politique canadien, le quatrième chapitre montre comment l'absence de consensus sur la nature, les causes et les conséquences de la prostitution, et les stratégies qui en découlent pour « régler le problème », influencent aussi bien les engagements internationaux du Canada en matière de traite des personnes que les lois canadiennes et leur application. Comme on le constate au chapitre V, « le flou juridique sur le statut de la prostitution » (p. 81) constitue un frein à la lutte policière contre la traite prostitutionnelle locale, car il complique la compréhension du phénomène tout en exacerbant les difficultés de collaboration entre les quatre corps de police qui interviennent en territoire québécois<sup>6</sup> selon leurs champs de compétence, cadres législatifs et angles d'approche respectifs. Quant au milieu communautaire, les données recueillies auprès d'actrices « de terrain » susceptibles d'entrer en contact avec des victimes de la traite prostitutionnelle révèlent que ces intervenantes ont « une connaissance fragmentaire et diffuse » du phénomène. Là encore, la cohabitation de conceptions différentes autour de « l'enjeu du libre choix » se traduit par des stratégies d'intervention divergentes, « fortement teintées par [l]es postures théoriques » du réglementarisme, dans le cas des intervenantes auprès des femmes prostituées, ou de l'abolitionnisme, chez celles qui interviennent auprès des jeunes en difficulté et des populations immigrantes. Ceci, alors qu'« aucun organisme communautaire au Québec n'a le mandat spécifique de desservir les victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle ou de lutter contre ce phénomène » (p. 97).

---

6. Ce sont la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec, les services de police municipaux et les services de police autochtones.

C'est dans ce contexte complexe que se situent les trajectoires de Caroline<sup>7</sup>, Julie, Audrey et Noémie. Québécoises de souche, aux prises avec des problèmes familiaux et scolaires, la consommation d'alcool et de drogue ainsi que, pour deux d'entre elles, le placement en Centre jeunesse, les fugues, etc. Elles ont été recrutées par des proxénètes alors que les trois premières étaient encore mineures et, Noémie avait 19 ans. Au moment de l'entrevue, Caroline, Julie et Audrey avaient été prostituées environ cinq ans dans le circuit des bars de danseuses nues et le milieu de l'escorte au Québec et au Nouveau-Brunswick, et Noémie, huit mois dans la périphérie de Montréal où son *pimp* (proxénète) l'utilisait aussi comme recruteuse. Les parcours d'Anastasia, Karen, Martha et Olga sont forcement différents. Réfugiée au Canada depuis l'âge de 8 ans, Anastasia, d'origine russe, en avait 15 lorsqu'elle a rencontré le «jeune homme respectueux» qui allait bientôt la battre, la menacer de mort et la trafiquer. Karen, venue d'Afrique de l'Est comme réfugiée pour échapper à de la violence, a été trafiquée pour rembourser sa dette envers son passeur, qui menaçait de la dénoncer à Immigration Canada. Martha avait quitté la Caraïbe à 20 ans pour échapper à un oncle qui la violait et poursuivre ses études à Montréal mais, immigrante illégale, elle est devenue danseuse nue puis escorte, sous la menace, elle aussi, de dénonciation par son proxénète. Quant à Olga, 21 ans, originaire de Russie, elle est masseuse depuis deux ans dans un salon de Montréal, connu pour offrir des «services sexuels».

Les trois chapitres centraux du rapport sont consacrés à l'analyse qualitative en profondeur de ces huit cas. Sandrine Ricci, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy y mettent en lumière le fonctionnement d'un système bien rodé et sans merci pour ses victimes. Souvent prises au piège d'un «amoureux» qui s'est transformé rapidement en proxénète violent et maître chanteur, ces dernières se sont trouvées plongées dans «un quotidien de violence sans témoin», de déplacements fréquents, d'insécurité, de peur et de consommation d'alcool ou de stupéfiants pour «passer au travers». Elles ont connu l'exploitation sexuelle dans les bars de danseuses nues, disséminés un peu partout au Québec et au Canada à proximité des autoroutes, et l'activité d'escorte, qui s'est avérée moins lucrative que prévu et surtout moins *glamour* que celle de la *Pretty Woman* et son riche client du célèbre conte de fée hollywoodien (Touchstone, 1990). Au moment de l'enquête, la plupart des jeunes femmes rencontraient des obstacles énormes, insurmontables même pour certaines, dans leurs efforts d'affranchissement et de réinsertion sociale, particulièrement celles qui, comme Noémie, estimaient ne rien savoir faire d'autre.

Les auteures présentent ensuite le bilan de leur recherche sur la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle à partir de ce qu'elles appellent les «trois dimensions de ce dispositif», soit «la culture de banalisation

---

7. Ce prénom et ceux des autres sujets de l'enquête sont fictifs, bien entendu.

du corps et de la sexualité des femmes comme instrument de violence sociétale»; «le pseudo-consentement des femmes prostituées comme manifestation de la violence intériorisée chez les victimes»; «l'industrie du sexe et les activités des trafiquants comme manifestation exacerbée de la violence patriarcale» (p. 171). Ce qui les amène à conclure qu'on a «progressivement glissé d'une forme de déni de l'exploitation sexuelle des femmes vers sa dénégation» (p. 181), du rejet du phénomène à l'occultation de ses aspects les plus troublants.

Comme on le voit, le petit nombre de cas étudiés, difficulté prévisible dans une enquête sur des activités associées aux milieux criminels, est largement compensé dans cette recherche par les convergences significatives qu'ont mises au jour Sandrine Ricci, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy. Comme elles, on aurait aussi souhaité que des données empiriques complètent les informations documentaires sur la situation des femmes autochtones, qui sont surreprésentées parmi les victimes de la traite prostitutionnelle, particulièrement au Canada anglais. Cependant l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) suit le dossier de près aussi bien de manière autonome que comme membre de la Coalition [pancanadienne] des femmes pour l'abolition de la prostitution<sup>8</sup>.

Cela dit, le rapport de Sandrine Ricci, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy est très riche, très dense; les quelques paragraphes de cette recension ne peuvent lui rendre pleinement justice. Il mérite une large diffusion; le souci des auteures à ce sujet est d'ailleurs manifeste (clarté de l'écriture et du propos; utilisation d'un schéma pour synthétiser la définition de l'objet d'étude; conclusions des chapitres formulées en termes d'«éléments à retenir»). Introduites par le rappel éthique qu'«aucun être humain ne devrait être «marchandisé» (p. 186), les recommandations du chapitre final fournissent des pistes de changements pour les pratiques d'intervention auprès des femmes victimes de la traite ou de l'exploitation sexuelle. Elles identifient aussi les besoins à combler en matière de ressources pour aider les femmes à sortir de la prostitution, de sensibilisation de la population et de prévention auprès des jeunes. Sur ce plan, l'expérience des jeunes femmes trafiquées et prostituées analysée dans cet ouvrage constitue en soi un outil de conscientisation pour les filles (et les garçons) du secondaire. La grande majorité des adolescentes ne sont pas victimes de pauvreté, de négligence parentale ou d'abus sexuels ni impatientes de quitter l'école et le domicile familial; elles ont des aspirations professionnelles. Mais quel message subliminal la banalisation ambiante de la prostitution envoie-t-elle aux plus démunies financièrement, émotivement et, du fait du décrochage scolaire, aux plus «poquées» comme on dit au Québec? Pourquoi faudrait-il, demandent Sandrine Ricci, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée

8. Sur sa présence en Cour suprême du Canada, le 13 juin 2013, voir [[www.casac.ca/?q=fr/accueil](http://www.casac.ca/?q=fr/accueil)], consulté le 25 août 2013.

Roy en reprenant la formulation de Yolande Geadah<sup>9</sup> (p. 27), «protéger à tout prix cette activité [la prostitution] lucrative, dans l'intérêt de celles et ceux qui réussissent à en tirer profit, sans égard au fait qu'elle détruit la vie de milliers d'autres femmes et enfants dans le monde?». ■

---

9. Auteure de *La prostitution, un métier comme un autre?*. Montréal: VLB éditeur, 2003.